Service de l'éducation
des collectivités d'outre-mer
de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

Présentation du REP+ de Quartier d'Orléans

LE REP+

Nom exact	REP+ de Quartier d'Orléans
Nom et prénom du chef d'établissement	Eric DOMICHARD
Adresse e-mail du chef d'établissement	Principal.9711087e@ac-guadeloupe.fr
Nom et prénom de l'IEN	Dominique BOYER
Adresse e-mail de l'IEN	Dominique.boyer@ac-guadeloupe.fr
Nom et prénom du coordonnateur	Vincent BARAUD
Adresse e-mail du coordonnateur	vincent.baraud@ac-guadeloupe.fr
Nombre d'écoles maternelles	2
Nombre d'écoles élémentaires	2
Nombre de collèges	1

LES ECOLES ET ETABLISSEMENT DU REP+

	SECTEUR	CARACTÉRISTIQUE	EFFECTIF	CLASSES	TÉLÉPHONE
Maternelles					
Eliane CLARKE	Quartier d'Orléans	Maternelle	189	9	0590 873 511
Jean ANSELME	Quartier d'Orléans	Maternelle	126	7	0590 293 019
Elémentaires					
Omer ARRONDELL	Quartier d'Orléans	Elémentaire	263	14 + 1 ULIS	0590 873 222
Clair SAINT-MAXIMIN	Quartier d'Orléans	Elémentaire	312	16 + 1 ULIS	0590 873 313
Collège					
Saint-Martin 3	Quartier d'Orléans	collège	462	24 + 2 ULIS	0590 524 252
Nombre total d'élèves			1352		

La population enseignante est représentée par

- 67 professeurs des écoles
- 54 enseignants du collège
- 2 CPE
- 1 équipier mobile de sécurité
- 9 personnels de vie scolaire
- 2 adultes relais
- 1 infirmière
- 1 assistante sociale
- 1 psychologue scolaire
- 1 conseillère d'orientation psychologue
- Des agents techniques territoriaux

Un cadre structurant :

- ***LE PROJET ACADEMIQUE*** *qui définit les trois axes et les dix grandes priorités*
- ***D'PASS*** *qui est la déclinaison du projet académique pour les îles du Nord en fonction*
- *des spécificités du territoire*

AXE 1 : Agir sur les pratiques pédagogiques pour faire réussir tous les élèves
Priorité 1 : *La maîtrise de la langue française, à l'oral comme à l'écrit, doit être LA priorité des priorités.*
Priorité 2 : Lutte contre l'innumérisme
Priorité 3 : Prise en charge des élèves à besoins particuliers
Priorité 4 : Amélioration du climat scolaire
Priorité 5 : La prise en compte du multilinguisme, de l'éducation artistique et culturelle
Priorité 6 : Numérique

AXE 2 : Sécuriser les parcours des élèves en assurant à tous un égal accès à la qualification et à l'insertion professionnelle

Priorité 1 : Parcours de formation, ouverture de formations post-bac
Priorité 2 : Formations professionnelles et création d'un pôle d'excellence
Priorité 3 : Décrochage scolaire

AXE 3 : Agir sur l'accompagnement des acteurs du système éducatif

Priorité 1 : Accompagnement des acteurs notamment par la création d'espaces numériques de formation.

Un projet REP+

Elaboré à partir des réalités du bassin de quartier d'Orléans.

Les spécificités du secteur Quartier d'Orléans :

L'environnement socio –culturel est relativement défavorisé. CSP défavorisée pour près de 65% de la population (Inactifs + non renseigné).C'est un territoire qui cumule des difficultés structurelles.
Les logements sociaux résultant du projet de réhabilitation de l'habitat insalubre sont les seules constructions dans l'environnement immédiat du collège.
Les taux de chômage (source : Pôle emploi) sont élevés.

Limitrophe de la partie Hollandaise de l'île, les influences anglophones y sont plus fortes que sur le reste du territoire. La frontière est des plus symboliques et très perméable, ce qui pose un réel problème sur les textes en vigueur et sur la notion même de scolarisation obligatoire de tout jeune âgé de six à seize ans et « résidant sur le territoire ».
Un univers linguistique essentiellement anglophone, hispanophone et créolophone haïtien caractérise les écoles maternelles, élémentaires et le collège. Pour l'essentiel des élèves, le français n'est que la langue de scolarisation. Ainsi les taux de réussite des évaluations en français à l'entrée en 6ème demeurent faibles (<30%). Un sondage mené en 2012/2013 laissait apparaître que seuls 8% des élèves de 6ème parlaient le français à la maison sur un effectif de 156.
36,6% de ces mêmes élèves ont un retard d'un an et plus et cumulent de grandes difficultés en lecture. Un autre constat inquiétant est le fait qu'ils ne maîtrisent pas non plus la lecture dans leur langue d'origine. Des prises en charge spécifiques sont donc indispensables.
De nombreuses familles sont monoparentales et peu investies dans l'éducation comme dans les pratiques favorisant l'épanouissement culturel car préoccupées par une survie économique et/ou administrative (familles étrangères en situation irrégulière). Un certain nombre de nos élèves sont élevés par des tiers. Très paradoxalement, les attentes de ces familles vis-à-vis de l'institution sont grandes.
Plus d'une centaine de nationalités, de nombreuses communautés de cultures différentes cohabitent, parfois difficilement.

L'Ecole est, par conséquent, un des rares lieux d'apprentissage et de socialisation et reste attractif. Les effectifs sont en constante augmentation depuis plusieurs années.

Les difficultés

- Le turn-over des enseignants sur le bassin de quartier d'Orléans : arrivée régulière d'enseignants jeunes et/ou peu expérimentés
- Le français reste exclusivement la langue de l'école.
- La pauvreté lexicale des élèves
- Le manque d'implication des parents à la vie de l'Ecole : difficultés à suivre le parcours scolaire de leurs enfants
- La disparition de la MJC de Quartiers d'Orléans : nécessité de réguler certaines présences aux abords de l'école
- L'éloignement des structures sociales ou administratives : obligation de se déplacer vers le centre-bourg – CMP- Maison des Ados ou autres structures pouvant prendre part à l'éducation des jeunes
- Situé au Nord de l'île, le collège est excentré par rapport au centre économique et culturel. Aucune sortie pédagogique, visite culturelle ou stages d'élèves ne peuvent être envisagés sans avoir recours au transport par bus.

- La paupérisation grandissante d'une majorité de la population.

Les atouts et/ou réussites

- La priorité accordée à l'éducation par la collectivité notamment dans le contrat de ville
- Le collège entretient un partenariat très étroit avec la gendarmerie, la BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile) et la PJJ (Police judiciaire de la jeunesse), et les associations de quartier.
- La situation géographique des établissements scolaires (concentrées sur un espace peu étendu, la proximité avec le collège)
- L'ouverture d'une TPS, de quatre dispositifs « Plus de maitres que de classes »
- Création de 3 classes bilingues (deux moyennes sections et une classe de 6ème)
- Mise en place d'une formation FLE (28 enseignants concernés cette année 2016)
- Une action « collège ouvert pendant les deux premiers jours des petites vacances scolaires».
- La présence et la proximité des infrastructures sportives
- Les échanges professionnels (mutualisation d'outils et de compétences)
- L'enthousiasme et la ferveur de certains enseignants ; leur implication dans les différents projets académiques, de circonscription et d'établissement.
- Collège préfigurateur pour le plan numérique : dotation de valises numériques.

PLAN D'ACTION

❖ **Priorité 1 :**

- ✓ C1 : Bâtir le langage oral
- ✓ C2 : Bâtir la lecture
- ✓ C3 : Bâtir la compréhension et l'autonomie

Objectifs opérationnels **:**

1. Enrichir le vocabulaire
2. Donner du sens
3. Faire et enrichir des phrases simples
4. Enrichir un dialogue
5. Enrichir une production écrite.
6. Travailler la compréhension des consignes.

❖ **Priorité 2 :**

- ✓ Favoriser les échanges intra et inter cycles
- ✓ Favoriser l'acquisition des compétences de bases du S3C: le dire, le lire et l'écrire.
- ✓ Développer le vivre ensemble
- ✓ Développer des compétences motrices
- ✓ Apprendre à refreiner ses pulsions
- ✓ Développer la citoyenneté.
- ✓ Impliquer les élèves dans la vie de l'école.

❖ **Priorité 3 :**

- ✓ Ouvrir l'école sur son environnement immédiat
- ✓ Redonner confiance dans l'école
- ? Rencontrer les partenaires
- ✓ Ancrer l'école dans son quartier
- ✓ Tenir compte des dynamiques déjà mises en place
- ✓ Elargir le dispositif mallette CP à l'ensemble de l'école C1, C2 et C3.
- ✓ Associer régulièrement les parents aux évènements qui marquent l'année scolaire (semaine du goût, des sciences, des langues...)
- ✓ Favoriser la création d'un "club des parents"
- ✓ Créer des actions fortes en association avec les autres partenaires éducatifs (personnels médico-sociaux, COM, intervenants extérieurs...)

❖ **Priorité 4 :**

- ✓ Créer une dynamique "du fil rouge" par l'élaboration d'une programmation commune.

- ✓ Créer une culture scolaire commune.
- ✓ Elaborer des outils d'évaluations communs.
- ✓ Favoriser les rencontres entres pairs : ateliers d'analyses de pratiques professionnelles.
- ✓ Renforcer les liaisons intra et inter cycles et les liaisons inter degré.

❖ **Priorité 5 :**

- ✓ Permettre une meilleure appréhension du contexte des Îles du Nord.
- ✓ Faciliter la connaissance géographique du territoire.
- ✓ Créer un répertoire des numéros indispensables.
- ✓ Créer un lien social.
- ✓ Acquérir des compétences professionnelles dans le domaine des didactiques FLE.
- ✓ Créer et poursuivre la création de groupe de personnes ressources.
- ✓ Créer une fiche de compétences des enseignants.
- ✓ Créer une plateforme de mutualisation.

❖ **Priorité 6 :**

- ✓ Permettre aux enseignants de se regrouper pour des séances de travail d'élaborations, de réajustements et de bilans.
- ✓ Mettre en place les conseils de cycle 3
- ✓ Créer une dynamique forte de réseau.
- ✓ Permettre la mutualisation des outils entre le 1er et le 2nd degré.
- ✓ Favoriser la continuité pédagogique.
- ✓ Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire.

Moyens mis en œuvre :

❖ **Pour les enseignants**

- ✓ Formation (continue, FLE, spécifique REP+…)
- ✓ Travail en équipe, mutualisation outils et compétences,
- ✓ Accompagnement professionnel : accueil des nouveaux arrivants, suivi des Néo titulaires, ateliers de professionnalisation.
- ✓ Valorisation des actions et des compétences : Fêtes du sport, Semaine des Mathématiques, de la Maternelle, JAI, l'art en fête, etc. ….

❖ **Pour les élèves :**

- ✓ Décloisonnements
- ✓ Donner du temps aux élèves pour les apprentissages.
- ✓ Apparier ateliers d'apprentissage et ateliers ludiques (APSA, théâtre)
- ✓ Collège ouvert pendant les vacances.
- ✓ Rythmes scolaires plus adaptés : augmenter le nombre de récréations tout en diminuant les durées selon les niveaux,
- ✓ Organiser un accueil spécifique à la maternelle : efficience du temps pédagogique

Deux instances clefs :

❖ ***Comité de Pilotage* :**

Les orientations retenues en 2015-2018 pour le projet REP+ :

1. ***Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire***

   Les indicateurs envisagés :

- ✓ *Le nombre d'actions réalisées à l'attention des parents.*
- ✓ *L'augmentation du taux de participation aux élections des représentants des parents d'élèves.*
- ✓ *L'augmentation du pourcentage de participations des parents aux différentes instances.*
- ✓ *Le nombre d'exclusions temporaires.*

2. ***Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels***

   Les indicateurs envisagés :

- ✓ *Le nombre d'actions de liaison inter et intra degré.*
- ✓ *La création d'outils de mutualisation dont l'espace collaboratif.*
- ✓ *Le taux de fréquentation de la plateforme inter degré et inter cycle.*

3. ***Prospective et évaluation.***

Les indicateurs envisagés :

- ✓ *La diminution du nombre de non lecteur à l'entrée en classe de 6ème*
- ✓ *L'amélioration des résultats aux évaluations de niveau et de cycle.*
- ✓ *L'augmentation du taux de réussite au DNB*
- ✓ *L'augmentation du nombre d'élèves ayant validés le palier 2 du socle commun.*
- ✓ *L'augmentation du nombre de C2i validés*
- ✓ *100% des élèves entrant en classe de 6ème avec le niveau A2 du CECRL*

❖ ***Le Conseil Ecole-Collège.***

Le CEC a pour mission de mettre en œuvre les orientations proposées par le comité de pilotage par le biais d'actions pédagogiques assurant à la fois le suivi et la continuité des apprentissages des élèves de la maternelle à la 3ème.

Il fonctionne sous trois modalités non cloisonnées entre elles :

- Le conseil de cycle 1
- Le conseil de cycle 2
- **Le conseil de cycle 3**
- Le conseil de cycle 4

Les enseignants peuvent participer à tous les conseils de cycle quelque soit leur niveau d'enseignement.

Les fiches actions du projet REP+ :

Le projet REP+ se décline en 8 fiches actions qui seront mises en œuvre de 2015 à 2018.

1. ***Comment enrichir et fixer le vocabulaire pour permettre la construction du sens ?***
2. ***Les olympiades des mini-pouces (cycle 1) / Les olympiades 2015 (autres cycles + collège)***
3. ***Ouvrir l'école aux parents et aux partenaires***
4. ***Elaborer une répartition des notions d'apprentissages commune aux écoles du bassin REP+.***
5. ***Favoriser l'accueil et l'accompagnement des enseignants du réseau***
6. ***Former les enseignants dans un milieu multilingue.***
7. ***Les conseils inter écoles et les conseils de cycle3***
8. ***La plateforme de mutualisation inter cycles et inter degré.***

Sandro GOBERT
Coordonnateur REP/REP+